

6. \$9,281.79.

7. 1,116.

8. a) 44.38 p. 100; b) 27.77 p. 100.

PRÊTS POUR LA CONSTRUCTION DE MAISONS

M. MALLETTE:

Quels prêts a-t-on consentis jusqu'aujourd'hui sous l'empire de la Loi sur la construction de maisons, dans les différentes municipalités de

l'île de Montréal, en indiquant séparément ces prêts?

L'hon. M. DUNNING:

Les prêts consentis sous l'empire de la loi fédérale sur le logement le sont aux particuliers, et non aux municipalités. Les prêts consentis à des particuliers habitant l'île de Montréal sont les suivants:

	Nombre de prêts	Nombre de familles accommodées	Montant
Côte Saint-Luc..	14	31	\$ 134,050
Dorval..	3	3	14,100
Hampstead..	39	83	425,986
Lachine..	12	17	53,950
Longueuil..	1	1	2,600
Montréal..	182	450	1,890,862
Montréal-Ouest..	1	1	5,000
Mont-Royal..	98	132	764,328
Outremont..	44	111	561,500
Pointe-Claire..	20	21	74,756
Saint-Laurent..	6	6	31,000
Senneville..	2	2	14,250
Verdun..	3	4	17,700
Ville-St-Pierre..	1	1	3,850
Westmount..	8	8	92,225
Total..	434	871	\$4,088,157

DÉPENSES TOTALES POUR LA CONSTRUCTION DE
MAISONS

M. REID:

En vertu de la Loi sur la construction de maisons, quelles sommes totales d'argent a-t-on dépensées dans les diverses provinces jusqu'au dernier jour de décembre 1937, (a) quelle partie de cette somme le Gouvernement a-t-il fournie, (b) combien de demandes d'emprunts sous l'empire de la loi avait-on reçues de chaque province à la fin de la dernière année civile, (c) combien de prêts à des individus a-t-on consentis dans chaque province?

L'hon. M. DUNNING:

	Montant des prêts approuvés
Ile du Prince-Edouard.. . . .	\$ 54,034
Nouvelle-Ecosse.. . . .	1,259,054
Nouveau-Brunswick.. . . .	264,367
Québec.. . . .	4,586,708
Ontario.. . . .	5,534,658
Manitoba.. . . .	308,314
Saskatchewan.. . . .	8,200
Alberta.. . . .	
Colombie-Britannique.. . . .	1,019,523
	\$13,034,858

(a) Part fournie par le Gouvernement: \$3,405,574, dont \$2,494,398 ont été versés.

(b) La loi fédérale sur le logement exige que toutes les demandes d'emprunts soient faites d'abord à des institutions de prêts autorisées. Le Gouvernement ne possède aucun renseignement sur le nombre total de demandes ainsi faites aux institutions de prêts autorisées. Le tableau ci-dessous donne le nombre de demandes reçues de chaque province jusqu'au 31 décembre 1937 par le ministère des Finances:

	Nombre de demandes
Ile du Prince-Edouard.. . . .	10
Nouvelle-Ecosse.. . . .	283
Nouveau-Brunswick.. . . .	60
Québec.. . . .	530
Ontario.. . . .	995
Manitoba.. . . .	50
Saskatchewan.. . . .	5
Alberta.. . . .	
Colombie-Britannique.. . . .	255
Total.. . . .	2,208